

# LA GAZETTE SAMPIARRIRE

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-LE-VIEUX  
MARS 2022 - N°8

## Dans ce numéro

### Pages 1-6

Les infos à la une : recensement, élections, recensement citoyen, Sirtom, cimetière, site internet, élagage, chasse aux oeufs

### Page 7

Bienvenue aux nouveaux arrivants

### Page 8

Le coin des associations



Crédit Photo : Trudo

## EDITO

Le printemps arrive et nous gardons l'espoir de jours meilleurs, autant au niveau de notre village où les écoles sont encore malmenées avec le virus de la COVID, qu'au niveau international où nous souhaitons que cette guerre meurtrière se termine rapidement. Nous saluons d'ailleurs la générosité des sampiarris qui ont répondu présent en nombre à l'appel aux dons pour les ukrainiens, relayé par Anne-Sophie, notre postière. Nos associations s'efforcent de reprogrammer des événements festifs et nous constatons avec plaisir que les moments conviviaux qui sont proposés rencontrent un fort succès. Sachons profiter de ces moments précieux. Quelques dates

sont dès maintenant à noter en plus de ce que nous proposent nos associations puisque nous aurons des élections en avril (le 10 et le 24) et en juin (le 12 et le 19), et le 15 avril verra la traversée de notre village en fin de journée par le tour de Saône et Loire. Nous en profitons pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu présentes à notre appel à bénévoles pour ces événements. Il est d'ailleurs encore possible de venir rejoindre les rangs des volontaires pour le 15 avril en fin de journée afin que chaque croisement puisse être sécurisé par une équipe de plusieurs personnes. Passez un bon printemps et continuez de prendre soin de vous.

# LES INFOS A LA UNE

## Recensement

Le recensement 2022 de la commune de Saint Pierre a été clôturé le 17 février. Nous pouvons dès maintenant vous donner les premiers chiffres déjà à notre disposition :

	Année 2016	Année 2022
Population totale	355	378
Nombre de résidences principales	153	166
Nombre de résidences secondaires	69	41
Nombre de logements vacants	28	32

Près de 60 % des retours de questionnaires ont été effectués par internet.

Nous sommes heureux de constater que le dynamisme de notre village se traduit par une nette augmentation de la population totale avec, en parallèle, une baisse notable du nombre de résidences secondaires. Ces chiffres nous laissent supposer qu'un nombre non négligeable de personnes ont choisi de résider principalement dans notre commune.

## Elections



### Rappel des dates :

- Présidentielles les 10 et 24 avril
- Législatives les 12 et 19 juin.

### Inscriptions sur les listes électorales :

Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales pour les élections législatives, mais il est maintenant trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales pour les présidentielles. Pour les élections législatives, les délais de validation sont les suivants :

- demande d'inscription déposée en ligne : **date limite de dépôt 4 mai**
- demande d'inscription déposée papier: **date limite de dépôt 6 mai**

Cette année, il y aura une refonte des cartes électorales et les nouvelles cartes vous seront prochainement distribuées.

### **Vous ne pouvez être présent le jour des élections ?**

Votez par procuration ! Vous avez la possibilité de donner procuration jusqu'à la veille du scrutin, soit en faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) que vous devrez ensuite valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, soit en vous rendant directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un tribunal judiciaire avec votre pièce d'identité pour compléter votre formulaire CERFA..

# Recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre [recensement citoyen ou militaire](#) : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la [Journée Défense et Citoyenneté \(JDC\)](#), et d'être inscrit(e) sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

Dans la pratique, vous avez **jusqu'à 25 ans** pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

## Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le [Parcours Citoyenneté](#) et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la [Journée Défense et Citoyenneté \(JDC\)](#),
- d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** ou une **attestation provisoire "en instance de convocation"** (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

## Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile,
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.

[Recensement en ligne possible.](#)

## Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité ([carte nationale d'identité](#), passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un [livret de famille](#).

## A vos photos !

Pour chaque gazette, nous cherchons des belles photos de notre village à mettre sur la une. Vos jonquilles du jardin qui pointent leurs nez, ou le soleil sur les petites collines lorsque vous êtes en promenade... N'hésitez pas à partager vos plus belles photos avec nous. Avec le hashtag **#monsaintpierre71** ou par email à [mairie@saintpierrelevieux71.fr](mailto:mairie@saintpierrelevieux71.fr).



## Site internet

En ce qui concerne notre commune, le travail de création du nouveau site est terminé et il nous reste maintenant à alimenter les différentes rubriques avec les informations les plus à jour. Ce bel outil est à la disposition de la commune, mais aussi des associations qui peuvent annoncer leurs événements.

Responsables d'associations, nous vous sollicitons donc pour nous envoyer régulièrement les informations et renseignements concernant votre actualité afin que le site puisse être un relais « à jour » de la vie du village.

N'hésitez pas à nous envoyer vos documents, la vie du site est l'affaire de tous et de chacun et nous vous remercions à l'avance pour votre réactivité.



## Cimetière

L'entretien du cimetière, avec l'enherbement d'une partie des surfaces était déjà la préoccupation de l'équipe qui nous a précédés et nous avons poursuivi le travail déjà engagé. Dans la continuité, nous avons entrepris de numériser les actes de propriété des concessions, et comme cela n'a pas été effectué depuis longtemps, nous envisageons d'engager une opération de reprise des tombes qui nous semblent abandonnées.

Dans cet objectif, avant et après la Toussaint, nous avons répertorié les tombes qui nous semblent ne pas avoir été visitées depuis longtemps. Comme le prévoit la loi, dans les semaines à venir, nous allons organiser une visite au cimetière en convoquant les descendants ou successeurs connus du concessionnaire.

Pour les tombes dont nous ne connaissons pas les ayants droits, un affichage sera effectué aux portes du cimetière et de la mairie. Suite à la visite, une affiche sera apposée sur chaque tombe pendant 3ans. Au terme de cette procédure, sans manifestation des familles, un nouvel état des lieux sera établi et ensuite, la commune pourra procéder à la reprise des concessions. Il n'est bien entendu pas question de mettre les familles en difficultés, mais bien de gérer au mieux les places restant dans le cimetière en évitant de laisser se dégrader des concessions qui ne seraient plus entretenues.

# SIRTOM

De nouvelles consignes de tri sont en vigueur depuis février. Nous savons tous que les déchets qui nous coûtent le moins cher à éliminer sont ceux que nous ne produisons pas. C'est dans cet objectif que nous souhaitons proposer à tous des moyens pour essayer de réduire nos ordures ménagères. C'est pourquoi nous avons déjà organisé une réunion le 28 février permettant à chacune et chacun de mieux trier ses déchets et apportant une réponse aux nombreuses questions que nous nous posons.

## **Ce que nous pouvons retenir de cette rencontre :**

- Il ne faut pas laver les contenants avant de les jeter mais bien veiller à ce qu'ils contiennent le moins de résidus alimentaires possible.
- Tous les plastiques et aérosols contenant des produits chimiques doivent être déposés en déchèterie.
- Quand on a un doute, il vaut mieux mettre dans les ordures ménagères plutôt que de risquer des refus qui coûtent à la collectivité.
- Un verre cassé doit être mis dans la poubelle des ordures ménagères : le verre utilisé n'est pas le même que celui des bouteilles et ne peut être recyclé en même temps.

## **La réduction des déchets : de petits gestes au quotidien !**

- Pour réduire les refus concernant le papier, il est impératif de ne pas mettre de carton brun dans ce container. Les cartons même mouillés doivent être déposés en déchèterie, leur recyclage étant très différent de celui du papier.

- Composter : des composteurs sont disponibles au SIRTOM au tarif de 10 €. Sur le territoire, plus de 35% des déchets bio sont liés au gaspillage alimentaire. Il est donc essentiel de mieux gérer sa consommation alimentaire pour moins gaspiller.
- Broyez vos déchets verts
- Buvez l'eau du robinet (au niveau national, 1 bouteille sur 2 n'est pas encore recyclée et jetée dans les ordures ménagères)
- Posez une étiquette « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres.
- Achetez en vrac et local pour réduire les emballages,
- Déposez vos vêtements même usagés dans les bornes relais
- Pensez ressourcerie
- Réparez vos objets au lieu de les jeter. L'équipe des Macgywers cherche activement de nouveaux bénévoles.

Nous envisageons d'organiser une journée à l'automne au cours de laquelle nous rechercherons des solutions pour diminuer nos déchets. Vous pourriez y trouver des stands d'informations sur le compostage, le broyage des végétaux, la fabrication des produits d'hygiène et d'entretien....



## Elagage

L'installation des câbles concernant la fibre optique se termine et il est important de rappeler certaines consignes concernant l'élagage. En effet les nouveaux câbles sont installés sur les poteaux téléphoniques existants qui souffrent parfois de dégradations liées au mauvais entretien des abords de ces supports.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant.

## Chasse aux oeufs

Le **17 avril, jour de Pâques**, de 9h à 12h, à l'initiative de nos boulangers, une chasse aux œufs est organisée à Saint Pierre. Pour y participer il suffit de s'inscrire à la boulangerie (inscription 2,50 €). Une boîte à œufs et des consignes vous seront alors remises et vous pourrez ensuite partir à la chasse pour gagner des chocolats.



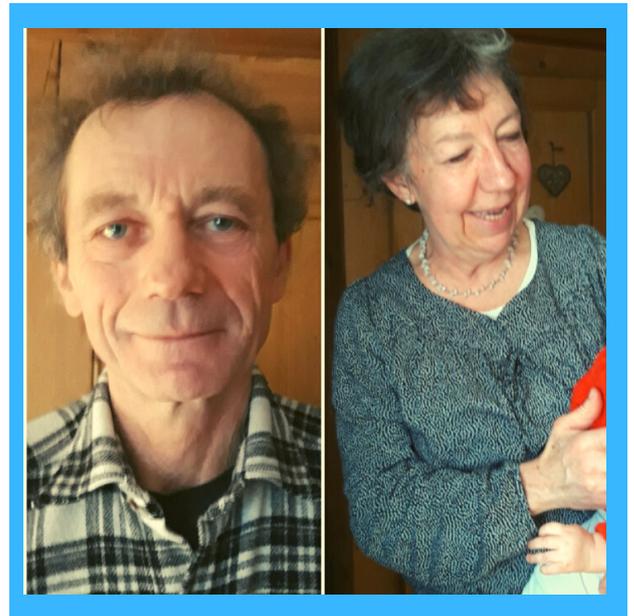
# BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS



Comme promis, nous continuons la présentation des nouveaux sampiarris. L'accueil des nouveaux habitants nous semble important, c'est pourquoi nous avons souhaité constituer un petit dossier de bienvenue qui leur sera remis dès que nous aurons connaissance de leur arrivée. Dans cette pochette, ils trouveront toutes les informations concernant les associations du village, les services, le dernier bulletin municipal, le Sirtom,... Pour cela, nous engageons chaque sampiarrri à nous informer des changements de personnes et à prévenir la mairie de chaque nouvelle arrivée. Nous pourrons ensuite, ensemble, élus et voisins, faire une petite visite d'accueil afin de leur remettre le dossier de bienvenue.

## Nous donnons la parole à Cécile Mériot

*Nouvelle habitante de Saint-Pierre au 272 route de Saint Léger, succédant à Mme Lenôtre: Cécile Mériot, bretonne d'origine ayant grandi en région parisienne, "exilée" depuis 36 ans dans le Haut-Jura, d'où est originaire mon compagnon, Pascal Laurent. Depuis longtemps amoureuse de la Bourgogne où résident nos meilleurs amis, nous recherchions une maison dans le clunyois. C'est avec un grand bonheur que nous avons acheté dans votre village que nous ne connaissions pas avant, avec la certitude d'arriver dans un bel endroit, tant au niveau de la nature que de la mentalité: déjà beaucoup de sourires et un bon contact avec les quelques personnes rencontrées! Nous nous réjouissons de toutes les découvertes futures au fil de nos séjours, même si pour l'instant nous ne viendrons pas autant que souhaité, pris par nos activités professionnelles respectives (commerce et enfance).*



**Les habitants de Saint Pierre auront plaisir à faire votre connaissance dès que l'occasion se présentera !**

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Association L'amicale de Saint Pierre

- Représentations théâtrales : initialement prévues les 2 et 3 avril 2022, elles sont reportées aux 24 et 25 septembre
- La fête patronale s'organise ...

Après deux années blanches, l'Amicale de St Pierre le Vieux organise la fête patronale le samedi 2 juillet 2022.

Au Programme de la journée, le retour de descente en caisses à savons, le méchoui en soirée, et un feu d'artifice avant le bal en plein air. Vous pouvez d'ores et déjà vérifier la mécanique de votre caisse à savons. Le thème vous sera dévoilé prochainement pour la customiser de façon originale, humoristique et fonctionnelle bien sûr.

Nous comptons sur votre participation chers amis Sampiarris, tant pour participer au bon déroulement de cette journée que pour venir vous y amuser.

Le bureau de l'Amicale.

## Association La rencontre

- Dimanche 10 avril : Loto
- Jeudi 14 avril : marche de printemps

## Association des Propriétaires de Saint Pierre

- Pétanque des chasseurs, le Samedi 11 Juin 2022, à partir de 14h, avec Barbecue le soir ouvert à tous.
- AG le 31 Juillet 2022 au local des chasseurs.
- Chasse fermée le 28/02/2022
- Déterrage des nuisibles (renard), au mois d'Avril, Mai
- Réfection de nos garennières dans l'été

